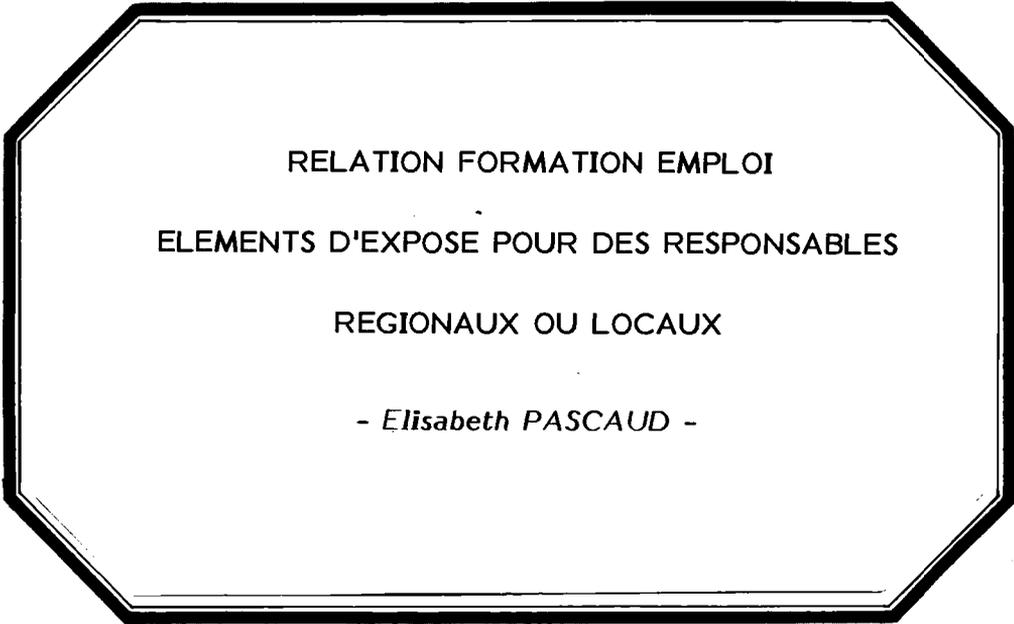

CENTRE D'ETUDES
ET DE RECHERCHES
SUR LES QUALIFICATIONS



RELATION FORMATION EMPLOI
ELEMENTS D'EXPOSE POUR DES RESPONSABLES
REGIONAUX OU LOCAUX

- *Elisabeth PASCAUD* -

FORMATION - QUALIFICATION - EMPLOI
DOCUMENTS DE TRAVAIL

RELATION FORMATION EMPLOI
ELEMENTS D'EXPOSE POUR DES RESPONSABLES
REGIONAUX OU LOCAUX

- Elisabeth PASCAUD -

PRIX : 40 F

Juin 1988

Ce document est destiné avant tout à des "décideurs", soucieux de comprendre le contexte dans lequel se situe leur action de promotion de la formation et de l'emploi.

A l'échelle locale, le décideur entend de multiples appréciations qualitatives sur l'adaptation ou plutôt l'inadéquation formation-emploi. Mais il s'agit, bien souvent, de critiques radicales par lesquelles les différents acteurs tendent à rejeter sur d'autres la responsabilité des difficultés locales. Pour arbitrer dans cet ensemble de jugements, le décideur dispose d'un grand nombre d'informations statistiques plus ou moins éparses et partielles sur la formation et l'emploi. De nombreuses recherches et études à caractère général, sectoriel ou local peuvent lui permettre de mieux comprendre la complexité des ajustements et désajustements qu'il rencontre. Mais la synthèse de tout cela est malaisée.

Ce texte ne prétend pas atteindre cette synthèse mais, plus modestement, il voudrait en faire être une sorte de "schéma" clair, rapide et même quelque peu simplificateur. Le lecteur déjà familier de ces questions et des études auxquelles elles ont donné lieu ne doit donc s'attendre ici ni à des analyses nouvelles, ni à une mise en perspective de toutes les analyses actuelles sur ce thème. Il trouvera plutôt un "aide-mémoire" survolant rapidement différentes étapes d'analyse.

L'exposé tente de "démontrer" quelques uns des mécanismes de "l'ajustement" formation-emploi. Il rappelle certaines grandes tendances comme celle des élévations concomitantes des niveaux des formations et des emplois. Et il met en garde contre de fausses évidences, par exemple : les professions en expansion ne sont pas nécessairement celles qui offrent les meilleurs débouchés aux jeunes sortant du système éducatif.

Ce document a été réalisé dans le cadre du séminaire "connaissance de l'emploi et de la formation professionnelle" organisé en mai 1988 pour les Directeurs régionaux du Travail et de l'Emploi par l'Institut national du Travail, à la demande de la Délégation à l'Emploi. Ses deux parties correspondent respectivement au dossier préparatoire au séminaire et aux "transparents" - tableaux et graphiques - présentés au cours de ce séminaire.

La première partie se compose de trois chapitres :

- le premier décrit, à l'aide de quelques chiffres de moyenne nationale, la manière dont se fait le passage de la formation aux emplois. La même description est reprise dans la deuxième partie sous forme de tableaux et graphiques. Ce chapitre met assez nettement en évidence

l'absence de lien mécanique entre l'évolution des emplois et les "besoins de formation".

- par la suite, le deuxième chapitre s'interroge sur la manière dont on peut cependant se donner des objectifs de formation, même si ceux-ci ne peuvent pas être déduits de "besoins". Le chapitre suggère d'appuyer la réflexion sur un diagnostic partant à la fois de la connaissance du terrain qu'ont les acteurs locaux et d'une connaissance plus "objective" telle que la donnent les statistiques et les études. C'est l'enrichissement mutuel de ces deux modes de connaissance qui, semble-t-il, prépare le mieux l'action.

- le troisième chapitre présente quelques types classiques d'approches statistiques en tentant de caractériser les éclairages que chacun d'entre eux apporte plus particulièrement.

La deuxième partie du document illustre l'exposé par une série de tableaux et graphiques. En regard, un commentaire très bref s'en tient à attirer l'attention du lecteur sur l'idée illustrée et à faire ressortir la ligne principale autour de laquelle s'articule l'exposé. Ce mode de présentation a été retenu pour permettre à chacun d'utiliser ce matériel à sa guise, à l'appui d'intervention dans des sessions comme celles pour lesquelles il a été élaboré, reprenant tout ou partie des tableaux, seuls, sous forme de transparents ou à l'intérieur d'un texte composé différemment.

Cette partie est découpée en trois chapitres :

- le premier s'intéresse au niveau des formations et des emplois pour observer une certaine cohérence entre leurs évolutions respectives, malgré des désajustements apparents sur le court terme ;

- le deuxième met en garde contre une assimilation abusive de la spécialité de la formation, à la spécialité professionnelle et aux secteurs d'activité dans lesquels s'exerce chaque profession ;

- enfin le troisième montre, à travers quelques exemples, comment l'analyse statistique permet de structurer la perception intuitive des problèmes locaux telle que peuvent l'avoir ces acteurs locaux.

TABLE DES MATIERES

PREMIERE PARTIE

	QUELQUES ELEMENTS DE REFLEXION POUR L'ANALYSE DES RELATIONS FORMATION-EMPLOI	5
I.	LES RELATIONS FORMATION-EMPLOI : QUELQUES POINTS DE REPERES	6
II.	COMMENT DETERMINER DES "OBJECTIFS" DE FORMATION SI CE N'EST A PARTIR DE "BESOINS" ?	13
III.	QUELS TYPES DE STATISTIQUES POUR ECLAIRER QUELS TYPES D' ACTIONS ?	17

DEUXIEME PARTIE

	TABLEAUX ET GRAPHIQUES - ILLUSTRATION DE L'EXPOSE	23
I.	LES NIVEAUX DE FORMATION EVOLUENT-ILS DANS LE MEME SENS QUE LE NIVEAU DES EMPLOIS ?	24
II.	FAUT-IL PARLER D'INCOHERENCE ENTRE SPECIALITES DE FORMATION ET D'EMPLOI ?	33
III.	ELEMENTS DE DIAGNOSTIC LOCAL	35

PREMIERE PARTIE

**QUELQUES ELEMENTS DE REFLEXION POUR L'ANALYSE
DES RELATIONS FORMATION-EMPLOI**

-:-:-

Cet exposé ne prétend pas traiter de l'ensemble du problème des relations entre la formation et l'emploi sous ses aspects quantitatifs et qualitatifs. L'exercice serait d'ailleurs assez difficile. Il s'en tient à décrire quelques mécanismes du passage de la formation à l'emploi en s'appuyant sur un ensemble de chiffres nationaux significatifs. Et il tente d'indiquer l'utilité des instruments classiques d'analyse statistique pour pointer les problèmes spécifiques à un champ géographique qui n'épouse pas toujours les caractéristiques moyennes nationales.

I - LES RELATIONS FORMATION EMPLOI : QUELQUES POINTS DE REPERE

Les chiffres relatés ici concernent les formations initiales c'est-à-dire le contexte dans lequel se situe l'action du service public de l'emploi et non son action elle-même qui porte plutôt sur la formation des jeunes ou des adultes en situation d'insertion ou de réinsertion professionnelle.

Il y a deux raisons de donner des chiffres sur la formation initiale et non sur les formations professionnelles post-scolaires articulées aux situations de travail.

La première est que les formations post-scolaires peuvent avoir un rôle d'ajustement par rapport au marché du travail, mais seules les formations initiales structurent profondément la population active. Seules, elles la décomposent en "niveaux" de formation qui vont répartir leurs débouchés entre, à un extrême, les catégories d'ouvriers et d'employés les moins qualifiés et, à l'autre, celles de cadres et ingénieurs. Tandis que les formations post-scolaires ne peuvent intervenir que très marginalement sur ces grandes différenciations.

La deuxième raison découle pratiquement de la première, c'est qu'on ne sait guère mesurer les relations entre ces formations post-scolaires et l'emploi. Ainsi, les chiffres qui suivent sont extraits de l'Observatoire des

entrées dans la vie active (CEREQ) et des bilans formation-emploi,¹ qui traitent essentiellement des formations initiales et très marginalement des formations post-scolaires.

Ces chiffres s'articulent autour de la description des niveaux de sortie des formations initiales, des passages de l'école à la vie active et de la manière dont les jeunes sortant de l'école se situent par rapport aux autres composants du marché du travail.

En 1984, à la sortie du système éducatif, plus d'un jeune sur deux n'a pas atteint le niveau du baccalauréat.

Sur environ 800.000 jeunes ayant quitté le système éducatif à la fin de l'année scolaire 1983-1984 (après le collège, le lycée, le centre de formation d'apprentis, l'école de la santé ou du secteur social, l'université ou les grandes écoles), presque la moitié, 375 000, avaient suivi un enseignement du niveau V, c'est-à-dire préparatoire au CAP ou au BEP (y compris par l'apprentissage) et 10 %, 84 000, avaient abandonné sans avoir même atteint ce niveau.

Les sorties de diplômés de l'enseignement supérieur ne représentent encore qu'une minorité : 12 %, 94 000, pour les deuxièmes et troisièmes cycles universitaires ou les grandes écoles, et 10 %, 81 000, pour les DUT, BTS et autres diplômes de niveau équivalent.

¹ Ces bilans sont réalisés conjointement par le CEREQ, l'INSEE et le Ministère de l'Education Nationale - Direction de l'évaluation et de la prospective. Ils mettent en perspective des données sur les sorties de formation initiale et sur les entrées dans la vie professionnelle en reclassant parmi les embauches des catégories de main-d'oeuvre concurrentes : chômeurs, actifs changeant d'entreprise, jeunes revenant du service national, femmes reprenant une activité professionnelle... Ces chiffres permettent de comprendre les mécanismes de la relation formation emploi, mais la plupart d'entre eux ne sont pas calculables à l'échelle régionale pour laquelle d'autres sources doivent être mobilisées (Cf. 3).

**Flux de sortie des formations initiales
tous ministères confondus**

Année de sortie Niveau	1973		1983		1984	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
VI	67 600	8,2	37 300	4,7	32 000	4,0
V bis	141 400	17,2	50 000	6,3	52 100	6,5
V (y compris apprentis)	333 100	40,7	381 500	48,2	374 500	46,7
IV	145 400	17,7	155 600	19,7	169 700	21,1
III	59 900	7,3	76 900	9,7	80 800	10,0
II - I	72 900	8,9	90 600	11,4	94 100	11,7
Total supérieur	192 400	23,5	241 100	30,4	255 700	31,7
Total	820 200	100,00	791 900	100,00	803 200	100,00

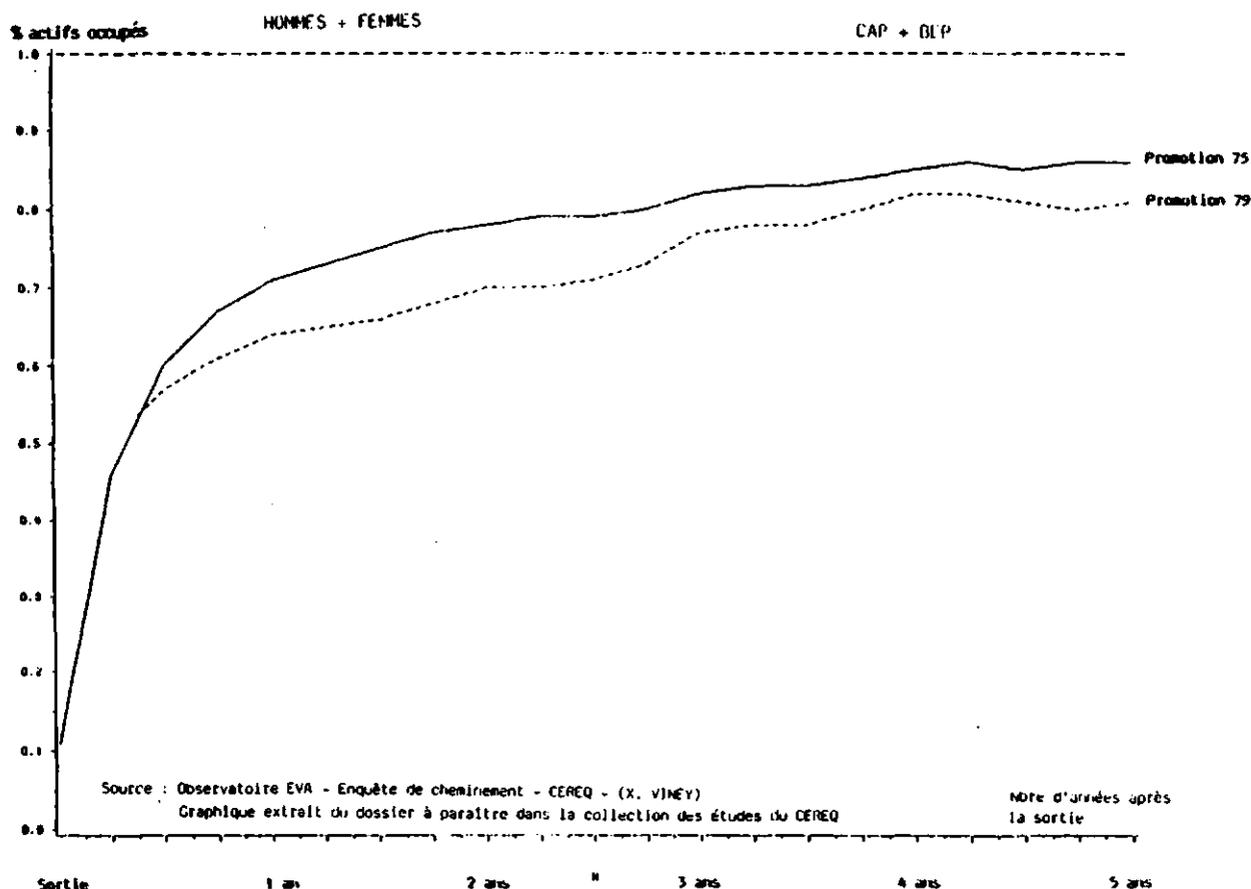
Source : Bilan formation emploi 1984 - CEREG - DEP - INSEE - Archives et documents n°207

L'insertion professionnelle est un processus long pour de plus en plus de jeunes.

A la sortie de l'école seule une minorité accède directement à un emploi : 34 % des jeunes sortis en juin 1984 ont un emploi en mars 1985. Et parmi eux sont comptés les TUC et les emplois précaires dont le nombre est difficile à apprécier. Onze ans plus tôt le passage rapide de la formation à l'emploi était beaucoup plus fréquent : 66 % des jeunes sortis en juin 1973 avaient un emploi en mars 1974.

A cette époque, l'insertion professionnelle, d'une génération de jeunes sortant du système scolaire avait le profil indiqué par le graphique ci-après. Une première phase, de quelques mois, voyait s'insérer les deux tiers de la population. Une deuxième phase marquait le passage par le service national et le progrès de l'entrée en activité des jeunes filles. Et la troisième étape était celle de l'insertion des jeunes garçons revenant du service national et de l'abandon d'activité d'une partie des jeunes femmes.

L'INSERTION PROFESSIONNELLE, UN PROCESSUS LONG POUR DE PLUS EN PLUS DE JEUNES

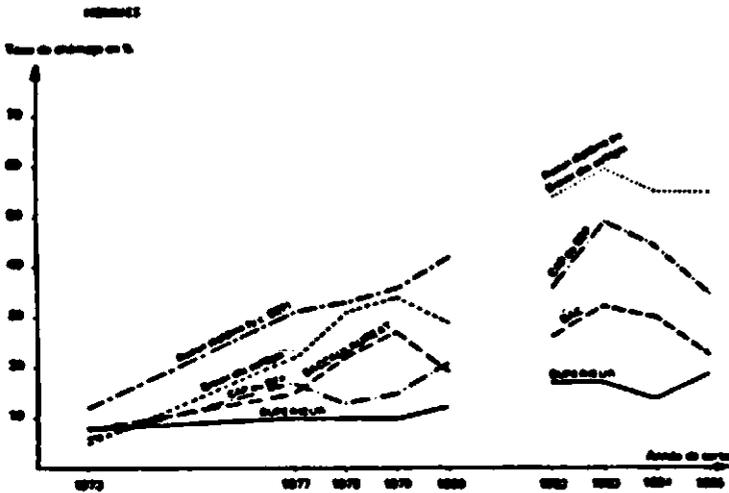


Aujourd'hui cette courbe s'est aplatie, comme le montre le graphique. Avec l'accroissement du chômage et le passage par les diverses formules destinées à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, la durée de la première phase d'insertion s'est considérablement allongée (cf. tableau en annexe).

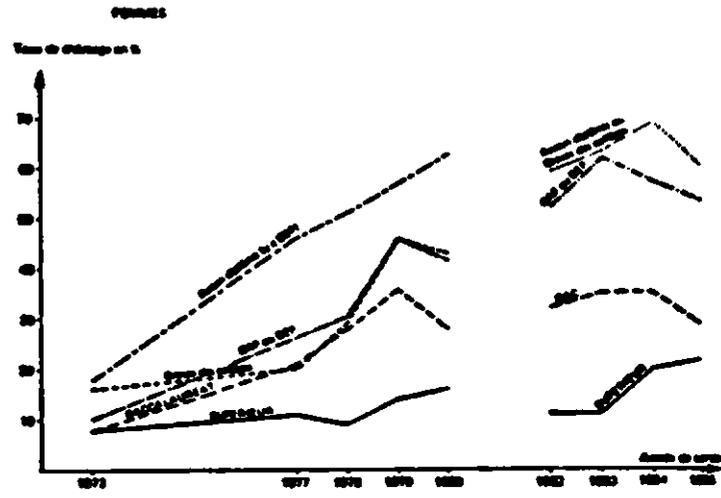
Le poids du chômage immédiatement après la sortie du système scolaire (en mars de l'année suivante) est de plus en plus lourd.

En moyenne 42 % des hommes et 49 % des femmes ayant quitté l'école en juin 1984 sont au chômage en mars 1986. Seuls les diplômés de l'enseignement supérieur continuent à protéger assez efficacement contre le chômage. Au contraire, le chômage s'aggrave à tous les autres niveaux, diminuant l'avantage relatif d'avoir un CAP ou un BEP plutôt qu'aucun diplôme. La baisse des courbes en fin de période est un effet des plans pour l'emploi des jeunes.

Évolution des taux de chômage neuf mois après la sortie de l'école selon le niveau de diplôme*



* Le taux de chômage est ici le rapport du nombre de chômeurs à l'effectif des actifs (non compris apprentis) multiplié par 100. On considère donc que les apprentis ne sont pas des actifs. Les TUC, depuis qu'ils existent, sont inclus parmi les actifs ; ils sont donc



pris en compte dans le calcul des taux de chômage sur les deux dernières années. À partir de 1982, les diplômés du brevet des collèges sont regroupés avec les « sans diplômes » (y compris diplômés du CEP). Les données des biens 1974 à 1976 ne sont pas disponibles.

Source : Economie et Statistiques n°193-194 - Dec. 1986

La relativement mauvaise performance moyenne des CAP et BEP vis-à-vis du chômage recouvre en fait d'importantes différences. Entre BEP et CAP d'abord, ces derniers sont plus touchés par le chômage, entre garçons et filles, entre secteur industriel et tertiaire et entre spécialités. Cependant, on l'a dit, le processus de l'insertion professionnelle est long et les performances relatives des différentes filières de formation neuf mois après la sortie du système éducatif ne sont pas vraiment significatives des difficultés relatives de l'ensemble du processus d'insertion. Ainsi on compte parmi les chômeurs des jeunes dont la formation prestigieuse conduit à un temps d'insertion relativement long qui peut-être les conduira à un emploi stable, tandis qu'on n'y compte pas les jeunes ayant un emploi seulement très précaire et qui ne leur permettra pas d'éviter par la suite de longues périodes de chômage.

Le tableau suivant montre, sur l'exemple des hommes ayant terminé leur scolarité en juin 1975, à quel point l'ordre des spécialités est différent selon qu'on observe le taux de chômage 9 mois après la sortie du lycée ou quatre ans plus tard.

**Taux de chômage de la promotion 1974-1975.
Hommes**

Spécialité de formation	Mars 1976 9 mois après la sortie	Spécialité de formation	Mars 1980 5 ans après la sortie
CAP Hôtellerie.....	5,6	BEP Mécanique.....	2,3
CAP Alimentation cuisine.....	8,7	BEP Électricité.....	2,4
BEP Mécanique.....	9,2	CAP Commerce.....	10,2
BEP Électricité.....	9,6	CAP Alimentation cuisine.....	10,5
CAP Commerce.....	21,9	CAP Hôtellerie.....	12,0

Source : CEREQ

Les catégories professionnelles auxquelles accèdent les jeunes ne sont pas nécessairement celles qui sont en plus forte croissance

Ainsi 29 % des jeunes garçons ayant quitté l'école en juin 1983 et ayant un emploi en mars 1984, sont sur des postes d'ouvriers non qualifiés. Or on sait que l'effectif de cette catégorie est en décroissance rapide : environ 100 000 emplois par an perdus entre 1975 et 1982 ². Cela vient de l'importance du turn-over chez les ouvriers non qualifiés. Ainsi malgré la diminution de l'effectif de la catégorie, il y a des places pour remplacer ceux qui partent et ce sont essentiellement des jeunes qui sont alors recrutés surtout pour des emplois de courte durée.

De façon plus générale, dans chaque profession, l'importance des débouchés offerts aux jeunes sortant de l'appareil de formation dépend de multiples facteurs liés à l'évolution de l'emploi mais aussi à l'ampleur du renouvellement de la main d'oeuvre et à ses modalités. En effet, la stabilité/mobilité professionnelle de ceux qui ont déjà un emploi et les politiques choisies par les employeurs vis-à-vis des différentes catégories de main d'oeuvre recrutables (jeunes, chômeurs, actifs ayant un emploi, diplômés de différentes filières...) ont un impact direct sur les opportunités d'embauche des jeunes débutants.

² Pour les OS et manoeuvres au sens de l'ancienne nomenclature des métiers, notion un peu différente de celle d'ouvriers non qualifiés dans la nouvelle nomenclature des professions.

En prenant l'exemple des cadres comparés aux ouvriers non qualifiés en mars 1985, on pourra dire très schématiquement :

Les ONQ sont un peu plus nombreux en chiffres absolus que les cadres (1,3 fois) mais leur effectif régresse tandis que celui des cadres augmente (respectivement - 17 % et + 11 % entre 1982 et 1985) et pourtant à la sortie du système éducatif il y a 1,8 recrutement d'ONQ pour seulement un de cadre. Tout simplement les cadres se renouvellent peu (10 % d'entrées contre 17,5 % chez les ONQ). Ils ont beau réserver une part plus élevée aux jeunes venant du système éducatif (12 % contre 10 %) cela fait quand même moins de recrutements en chiffres absolus. Et entre ces deux professions il y a bien d'autres différences. Les cadres se recrutent surtout avec des changements d'entreprises, peu en faisant appel à des chômeurs surtout jeunes. Tandis que les ONQ font beaucoup appel à des jeunes et à des chômeurs. On est obligé de tenir compte de toutes ces caractéristiques pour comprendre les recrutements des jeunes.

Les recrutements des jeunes se trouvent ainsi, et de plus en plus, concentrés sur certains groupes d'emplois relativement peu qualifiés dans des secteurs d'activités où la main d'oeuvre se renouvelle fortement (par exemple, industries agro-alimentaires, bâtiment et travaux publics, commerce et surtout services marchands).

Bien entendu, il ne faut pas en inférer pour le système éducatif la nécessité de former en priorité à de tels emplois. Si ceux-ci constituent pour de nombreux jeunes une sorte de point de passage obligé, ils ne sont pas pour eux un horizon fermé. De toute façons ils ne resteront en grande partie pas (les chiffres ne sont pas actuellement disponibles) sur ces emplois et si leur formation ne leur ouvrait aucune perspective à terme, ils seraient dans une impasse. A l'inverse les stages ou formules courtes d'alternance peuvent sans doute avoir un rôle d'ajustement à plus court terme. Autrement dit, on

peut se contenter pour eux de préparer à une tranche plus courte de vie professionnelle que dans le cas des formations initiales ³.

On donnera un argument supplémentaire pour ne pas déduire de la forte proportion des recrutements sur des emplois non qualifiés l'inutilité d'élever le niveau des formations initiales. Non seulement certains de ces recrutements ne sont que l'effet du turn-over mais les déqualifications à l'embauche des jeunes ne sont souvent que transitoires, surtout lorsqu'il s'agit de jeunes diplômés. C'est ainsi par exemple que parmi les titulaires d'un CAP ou d'un BEP en 1975 embauchés comme ONQ en 1976, 64 % ont un emploi qualifié en 1980.

II - COMMENT DETERMINER DES "OBJECTIFS" DE FORMATION SI CE N'EST A PARTIR DE "BESOINS" ?

On ne peut s'en tenir à un modèle d'ajustement mécaniste et instantané. Les systèmes de prévisions emploi-formation ayant fonctionné jusqu'au VIIème plan étaient largement marqués par une logique d'ajustement des formations aux besoins des entreprises, de façon quasi-instantanée. D'un côté on prévoyait ces besoins pour en déduire des objectifs de formation. De l'autre on mesurait les désajustements pour tenter de les corriger. Ceux-ci pouvaient être de deux ordres. Les formations "excédentaires" se manifestaient par l'importance du chômage des jeunes à leur sortie. Les pénuries de personnels qualifiés montraient les formations déficitaires. Dans tous les cas il s'agissait de réorienter l'appareil de formation, coupable de ces désajustements.

Les analyses menées dès le VIIème plan et depuis lors ont ruiné ces systèmes de prévisions. Les quelques chiffres cités dans le chapitre précédent ont tenté d'illustrer ce qu'une telle conception de l'ajustement a de simpliste. On s'est d'ailleurs déjà rendu compte, à l'époque, des erreurs auxquelles risquait de conduire une telle démarche. Depuis, l'accroissement du

³ Cela dit la rapidité du turn over de certaines entreprises peut conduire à se demander parfois si on finance ce turn over plutôt qu'on aide à l'insertion professionnelle d'un jeune.

niveau de chômage a augmenté encore l'inadaptation du modèle. En effet, les différences de chômage entre filières de formation sont significatives de différences de délais d'insertion professionnelle plus que de différences d'adaptation globale des formations. Il faudrait pouvoir mesurer les différences au terme du processus d'insertion, ce qui est coûteux et difficile (le CEREQ ne le fait qu'au travers d'un sondage national).

Les "besoins" des entreprises ne peuvent pas être appréciés de façon déterministe et la formation n'est pas la seule modalité de réponse

Les "besoins" des entreprises ne sont en fait entièrement déterminés ni par leur niveau de production, même pondéré par leur productivité, ni par leurs technologies. Elles ont des choix possibles dans la combinaison capital-travail et dans l'organisation du travail qu'elles se donnent.

Et à organisation de travail donnée, elles ont encore une large marge de jeu dans la manière de mobiliser la main d'oeuvre correspondante et dans la part qu'elles donnent aux jeunes selon leurs niveaux de formation. Elles peuvent choisir entre différentes catégories de main d'oeuvre substituables entre elles. Certaines entreprises licencieront leurs travailleurs les plus âgés et les moins qualifiés pour les remplacer par des jeunes plus qualifiés. D'autres essayeront de pratiquer une politique de promotion interne pour changer leurs structures de qualification et n'auront aucun recours aux recrutements extérieurs. Leurs besoins de recrutement dépendent à la fois de l'évolution de leurs effectifs, de leur démographie et de leur politique de mobilité. Et pour satisfaire ces besoins de recrutement elles pourront aussi bien faire appel à des jeunes, qu'à des salariés d'autres entreprises ou à des chômeurs.

C'est dire que l'ajustement entre formations et emplois s'établit de façon complexe.

Alors comment orienter les politiques de formation ?

Nous avons essayé de dire l'absence de déterminisme et l'importance du jeu des acteurs. C'est dire les limites d'une réponse mécaniste par

la seule étude statistique et l'intérêt d'une concertation entre les acteurs concernés (entreprises et pouvoirs publics). Mais celle-ci a besoin de s'appuyer sur des diagnostics reconnus par tous et sur des hypothèses d'avenir discutables par tous. C'est cette nécessité d'un appui réciproque entre la réflexion sur des pratiques concrètes, la concertation sur la manière de les transformer et l'approche plus globale d'ordre statistique qui conduit à ne pas rechercher un modèle statistique unique mais à recommander un choix selon les problèmes locaux et les manières de les aborder et le cas échéant, selon les données originales qui ont pu être réunies localement.

De façon générale, plutôt que de rechercher une structure "idéale" des formations dictée par des impératifs économiques et sociaux, la voie est peut-être de s'inspirer de l'observation de la diversité de situations existantes d'équilibre entre formations et emplois.

En effet, dans chaque région ou même bassin d'emplois, des équilibres s'étaient instaurés au fil des années, entre les structures de formation et les structures économiques et d'emploi. On voit d'ailleurs la cohérence entre ces deux structures avec, par exemple, des systèmes scolaires peu développés dans les zones où l'industrie et la mine utilisaient une main d'oeuvre nombreuse et peu qualifiée, et avec un enseignement général long prédominant pour préparer les jeunes à émigrer vers la fonction publique parisienne ... La dénonciation de la mauvaise adaptation du système scolaire est venue du bouleversement de ces situations économiques et sociales, qui a détruit l'équilibre antérieur. Il s'agit alors de construire un nouvel équilibre. Les "besoins" des entreprises, déjà difficiles à cerner, le sont encore plus lorsque le tissu est en restructuration.

Il peut être alors très éclairant d'observer ce qui se passe ailleurs, dans des régions ou bassins d'emplois confrontés aux mêmes problèmes ou au contraire dans ceux dont la situation pourrait être prise, sinon pour modèle, au moins pour référence. C'est dans ce sens qu'on va comparer la structure du système éducatif local, celle du chômage, celle de l'emploi ; non seulement à la moyenne nationale mais à une diversité de moyennes régionales ou locales. On observera ainsi les points forts et les retards locaux et on pourra chercher s'ils correspondent à des spécificités locales qui demeurent ou si les

restructurations économiques et sociales en cours ou nécessaires justifient des rattrapages ou des réorientations.

Ainsi en matière de formation initiale, prenons un exemple : dans une région on trouve par rapport à d'autres régions un enseignement technique court sur-développé au détriment des formations générales longues. Cette situation venait d'une époque où les ouvriers qualifiés trouvaient facilement des emplois dans les industries traditionnelles. Si ces industries s'effondrent on cherchera à faire évoluer l'appareil de formation régional vers une situation moyenne rééquilibrant les filières courtes techniques et longues générales. L'objectif peut être de donner un écart à la moyenne qui n'a plus lieu d'être.

Autre exemple : une région (ou une zone géographique plus restreinte) dans laquelle le chômage des jeunes est plus grave qu'ailleurs pourra prétendre à relativement plus de mesures d'aide à leur insertion professionnelle. Si son tissu industriel est très fragile (faiblesse relative des embauches par exemple) ces aides auront à s'appuyer sur l'Etat (stages 16-25 ans, TUC ...) plutôt que sur les entreprises (contrats d'adaptation...). Si la jeunesse locale est déjà assez qualifiée par rapport à d'autres régions, les formules de rattrapage (type 16-25 ans, TUC ou SIVP) ne devraient pas avoir un poids relatif supérieur à la moyenne, etc...

Dans cet ordre d'action, les initiatives reposent sur une multiplicité d'acteurs : les entreprises, les collectivités locales, les services publics, les organismes de formation... Le rôle du service public n'est bien sur pas d'établir un plan précis et détaillé et de l'imposer aux acteurs. Il est plutôt de favoriser certaines initiatives et d'en bloquer d'autres en veillant à leur équilibre d'ensemble (par exemple il freinera le développement des SIVP dans une zone touristique lorsqu'il s'apercevra que le ratio SIVP/population active du secteur touristique dépasse ce qu'on trouve dans d'autres secteurs d'une part et dans d'autres régions de l'autre). C'est en cela que l'analyse statistique lui fournit une aide.

III - QUELS TYPES DE STATISTIQUES POUR ECLAIRER QUELS TYPES D'ACTIONS ?

Il n'est pas du ressort de cette contribution d'entrer dans la description détaillée des statistiques. On se limitera donc à une certaine classification de quelques types d'approches possibles.

* La connaissance des structures du "stock" de la population locale

La principale source en est le recensement de la population. Elle fait apparaître des retards ou des avances sur d'autres régions ou entre bassins d'emploi dans la région. Elle montre par exemple les parts relatives des ouvriers qualifiés et non qualifiés dans les principaux secteurs industriels. Elle montre des déficits de diplômés pouvant expliquer de mauvaises performances de certains secteurs. Elle montre des points forts inexploités parce qu'ils sont à réorienter ; diplômés dans des secteurs en crise... Mais la date un peu ancienne du recensement conduit à l'utiliser comme une référence plutôt que pour suivre l'actualité. Cette analyse très fine de toutes les caractéristiques de la population locale en "stock" en 1982 doit être affinée.

* La connaissance de l'évolution de ce "stock"

Plusieurs sources permettent d'aborder différentes évolutions :

Les statistiques du Ministère de l'Education Nationale pour suivre les réorientations du système éducatif. Celles de l'ANPE pour surveiller l'évolution du chômage, notamment celui des jeunes selon leur niveau de formation. L'enquête sur la structure des emplois pour apprécier l'évolution des répartitions d'emplois selon leur qualification dans les différents secteurs d'entreprises.

Bien sur aucune de ces sources n'atteint la globalité et la finesse du recensement mais elles permettent d'enregistrer les tendances lourdes d'évolutions susceptibles d'affecter les structures telles, notamment, que le recensement les fait apparaître.

Bien sur aussi, ce ne sont pas ces évolutions qui vont dicter des actions à court terme.

Par exemple, si on observe une déformation de structure dans laquelle les effectifs des emplois non qualifiés tendent à diminuer et les plus qualifiés à augmenter. Sur le court terme cela peut n'avoir aucune incidence pour les jeunes, si ceux-ci continuent à entrer dans des emplois non qualifiés tandis que les emplois qualifiés resteraient réservés à des salariés plus âgés (ce que les statistiques de flux permettant de vérifier par ailleurs). Mais pour l'Education Nationale il s'agit d'un indicateur de tendance lui décrivant l'horizon auquel elle a mission de préparer.

Autre exemple, si les effectifs de l'industrie de l'habillement baissent plus que dans un autre secteur sans que le chômage ne progresse là plus qu'ailleurs, l'analyse de la structure d'âge montre que cette baisse peut d'abord se porter sur les générations proches de la retraite. Des jeunes pourront même être recrutés pour des remplacements, mais il faut s'interroger sur la situation à attendre dans ce secteur lorsqu'on arrivera à des pyramides d'âge différentes. A l'inverse d'autres secteurs peuvent être fermés provisoirement aux jeunes alors que leur avenir démographique permet d'attendre une reprise des recrutements. Ces discordances entre court et moyen termes peuvent justifier des politiques d'ajustement sur lesquelles il ne faudrait pas fonder pour autant des réorientations des formations initiales.

• La connaissance des "flux" de main d'oeuvre

Cette connaissance affine l'analyse du court terme et complète ainsi celle du moyen terme présentée ci-dessus. Ses instruments seront en partie les mêmes : flux de jeunes formés par l'Education Nationale, flux du chômage par l'ANPE. Il s'y ajoute deux sources (mobilisables depuis peu) : l'enquête sur l'insertion professionnelle des jeunes et les déclarations de mouvements de main d'oeuvre (dites DMMO).

La première montre la différence des difficultés d'insertion professionnelle à court terme selon les filières de formation suivies. Pour une

interprétation plus globale de ces données, il faut les compléter par celles de l'ANPE et par les DMMO. Par exemple dans certains cas le placement rapide est facile mais il ne dure pas, les emplois trouvés sont éphémères et rejettent vers le chômage aussi souvent et vite qu'ils accueillent de nouveaux jeunes.

La deuxième enquête - DMMO - montre les flux d'entrée dans les emplois mais aussi ceux de sortie et elle renseigne sur la solidité des recrutements. Mais il faut bien se garder de conclusions rapides à partir de ces observations. On l'a vu, ce n'est pas parce qu'une profession recrute massivement aujourd'hui qu'elle crée des emplois et qu'elle offre quelques perspectives d'avenir aux jeunes qu'elle recrute. Cependant la connaissance des professions dans lesquelles il y a des mouvements, offrant donc des opportunités pour des jeunes, et celles des professions où il n'y en a aucun permet un cadrage pour l'organisation des mesures.

Bien entendu, le suivi de "cohortes" successives de jeunes depuis leur sortie du système éducatif et tout au long de leur processus d'insertion professionnelle constitue sans doute l'une des meilleures manières d'avoir une vision articulant l'ensemble des problèmes de formation et d'emploi. Mais le coût d'un tel suivi oblige bien souvent à s'en tenir à des statistiques annuelles de stocks et de flux avec toutes les imperfections sur lesquelles on vient d'insister.

Ce rapide aperçu n'avait bien entendu pas pour but de guider l'organisation des outils d'étude nécessaires mais seulement d'évoquer l'intérêt de tels outils.

ANNEXE

Situations des jeunes de 16 à 25 ans en mars (1983 à 1987)

Effectifs en milliers et pourcentage

DATE D'OBSERVATIONS : Age au 1er janvier : Année de naissance :	MARS 1983		MARS 1985		MARS 1986				MARS 1987				Sources et commentaires méthodologiques
	Total (16-25 ans) 1957 à 1966 %	Total (16-25 ans) 1969 à 1980 %	16-17 ans 1968 à 1969 %	18-21 ans 1964 à 1967 %	22-25 ans 1960 à 1963 %	Total (16-25 ans) 1980 à 1989 %	16-17 ans 1969 à 1970 %	18-21 ans 1965 à 1968 %	22-25 ans 1961 à 1964 %	Total (16-25 ans) 1961 à 1970 %			
SCOLARISÉS (1)	2 505	2 738	1 318	1 100	320	2 027	1 353	1 260	328	2 040	Enquêtes d'octobre auprès des établissements scolaires (Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Agriculture, des Affaires sociales et de l'Emploi). Données rassemblées par le DEPA. - Certains jeunes quittent l'école entre octobre et mars, notamment à 16-17 ans pour être un peu salariés. - Le champ n'est pas tout à fait exhaustif ; à l'inverse, des doubles comptes existent dans le supérieur.		
STAGIAIRES	141	128	38	61	43	143	25	43	45	113	CNASEA - Depuis 1984, le fichier CNASEA de rémunération des stagiaires donne les effectifs par âge au 31 mars. - En 1983, pas de données ; les effectifs ont été supposés égaux à ceux de 1984.		
Mesures spécifiques en faveur des jeunes :											Obligation à la Formation Professionnelle, CNASEA - Depuis 1985, le fichier CNASEA de rémunération des stagiaires donne les effectifs par âge au 31 mars. - Avant 1985, estimations approximatives par le CNASEA.		
programme «16-18 ans»	61	54	30	7	-	45	25	7	-	27	AFPA - En 1985, estimation globale meilleure qu'en 1983, mais répartition par âge approximative. - En 1987, effectifs supposés égaux à ceux corrects de 1985.		
programme «18-21 ans», puis programme «18-25 ans»	30	30	-	34	14	48	-	16	7	23	Obligation à la Formation Professionnelle - Estimations approximatives.		
Autres mesures :													
AFPA	20	15	-	8	9	14	-	5	3	14			
programme «adultes» État ou régions	30	30	1	15	20	36	-	20	29	49			
ACTIFS AYANT UN EMPLOI (1)	3 878	3 531	221	1 188	2 204	3 583	230	1 112	2 203	3 545	Enquêtes auprès des centres de formation d'apprentis (DEP) - Date d'observation : décembre de l'année précédente. - Pour les apprentis agricoles, estimations approximatives.		
Mesures spécifiques en faveur des jeunes :													
apprentis	225	213	170	43	-	213	166	52	-	218	SES (Ministère des Affaires sociales et de l'Emploi) - Reconstitution approximative de stocks à partir de flux d'entrées.		
contrats emploi-formation (ou emploi-adaptation)	82	78	1	24	18	43	-	1	2	3	SES (Ministère des Affaires sociales et de l'Emploi)		
TUC	-	52	20	145	35	200	43	159	32	224	Secrétariat d'État chargé de la Jeunesse et des Sports		
jeunes volontaires	10	10	-	5	5	10	-	-	-	-	SES (Ministère des Affaires sociales et de l'Emploi) - Reconstitution approximative de stocks à partir de flux d'entrées.		
formations en alternance : - stages d'initiation à la vie professionnelle (SIVP)	-	1	2	18	6	24	2	14	37	59	Enquête Emploi et SES (Ministère des Affaires sociales et de l'Emploi) - Soit le nombre d'actifs ayant un contrat (hors apprentissage, TUC, stages, ...) à l'enquête emploi et celui des titulaires d'un contrat d'apprentissage ou emploi-formation comptés par le SES. - Les résultats bruts de l'enquête emploi ont été corrigés pour lever l'ambiguïté des réponses sur certaines situations intermédiaires. Des salariés en cours de formation (stages de début d'emploi ou à l'entrée de certains métiers professionnels, formations organisées par l'employeur au temps de travail) ont été réintroduits et les TUC non déclarés ont été exclus. - Champ de l'enquête emploi non exhaustif.		
- contrats de qualification - contrats d'adaptation	-	1	1	3	1	5	2	16	11	29			
Emploi stricto sensu : (hors mesures spécifiques en faveur des jeunes)	3 559	3 179	26	900	2 123	3 049	16	740	1 986	2 742			
SERVICE NATIONAL	240	244	2	182	57	251	2	174	52	228	Enquête Emploi - Champ de l'enquête non exhaustif. - Enquête par sondage les 1/300 et. Les autres effectifs peuvent être amenés d'erreurs statistiques importantes.		
CHOMEURS	843	1 069	86	511	404	881	60	480	415	801	- Effectifs obtenus par soustraction du nombre des effectifs classés dans les rubriques ci-dessus, et les effectifs hors rubrique ci-dessus.		
INACTIFS	685	583	29	185	308	502	20	100	303	483			
SOLDE	324	284	14	171	59	244	13	157	79	248	- Effectifs classés par l'INSEE à partir du recensement de 1982 et complétés des mouvements démographiques depuis 1982 connus grâce à l'exploitation de l'état civil.		
TOTAL	9 583	8 688	1 889	3 447	3 396	8 831	1 703	3 400	3 426	8 528			

(1) Les étudiants qui travaillent en même temps qu'ils poursuivent leurs études sont inclus dans la catégorie «scolarisés».

Source : premiers résultats n°110 - INSEE

DEUXIEME PARTIE

TABLEAUX ET GRAPHIQUES

-:-:-

Illustration de l'exposé

I - LES NIVEAUX DE FORMATION EVOLUENT-ILS DANS LE MEME SENS QUE LE NIVEAU DES EMPLOIS ?

1. Le niveau des formations

Le niveau des formations s'élève mais lentement. Aujourd'hui encore plus de la moitié d'une génération sort du système éducatif à un niveau inférieur à celui du Baccalauréat.

LES NIVEAUX DE FORMATION

VI - Sorties des collèges (6ème à 3ème) des formations préprofessionnelles en un an et abandon en cours de scolarité préparatoire au CAP ou BEP

V - Sorties des années terminales des cycles préparant au CAP et au BEP (enseignement agricole), sorties de l'apprentissage et sorties des classes de seconde et première

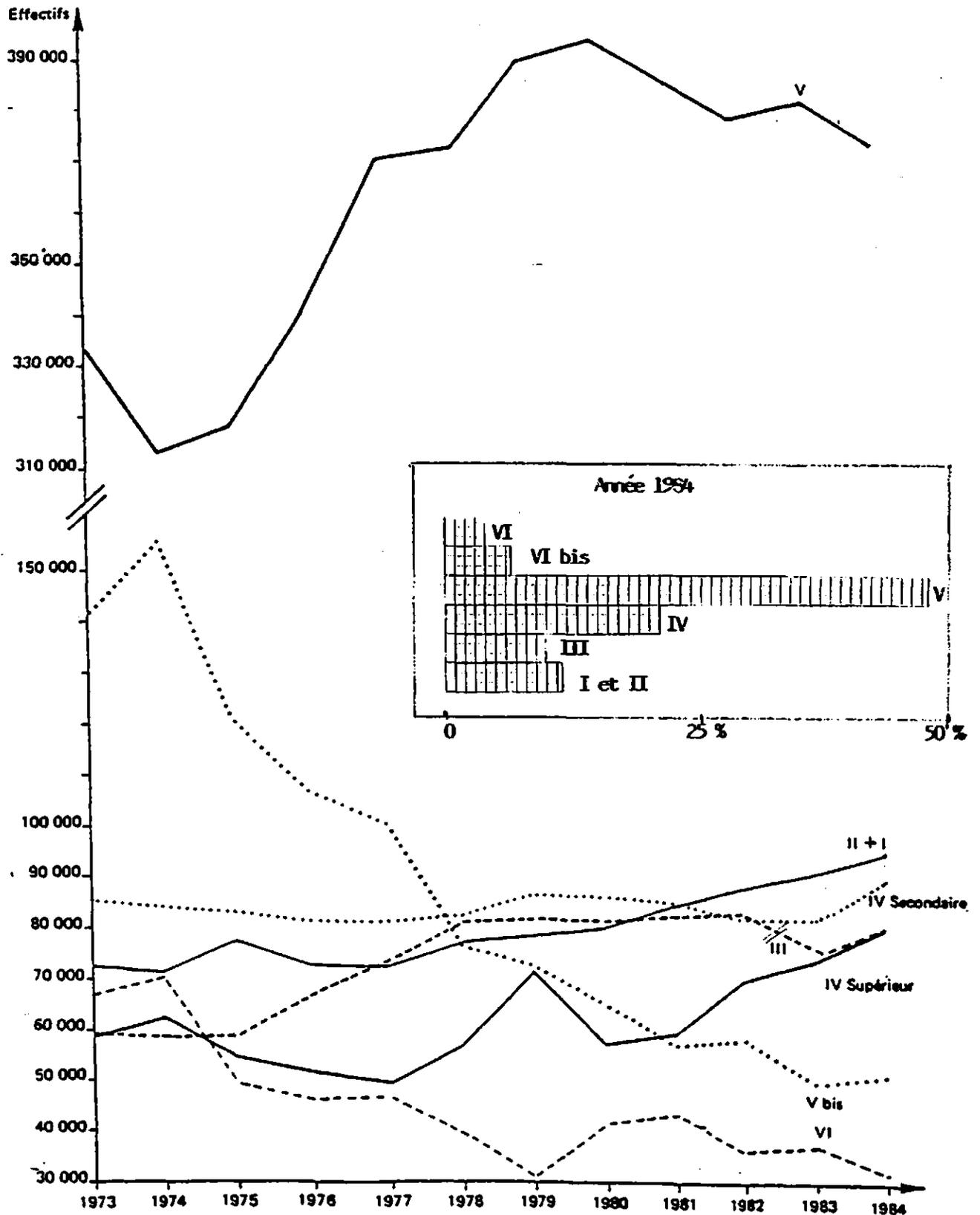
IV - Secondaire. Sorties des classes de préparation au Baccalauréat

IV - Supérieur. Abandon de l'enseignement supérieur sans diplôme supérieur

III- Sorties diplômées des instituts universitaires de technologie. Brevets de techniciens supérieurs, DEUG et autres diplômes de niveau Bac + 2 ans

I et II - Sorties diplômées de deuxième et troisième cycle universitaire. Diplômes de grandes écoles.

LES SORTIFS DE LA FORMATION INITIALE : Encore plus de la moitié des jeunes en-dessous du niveau du Baccalauréat



N.B. la baisse importante du nombre de sorties au niveau III, enregistrée entre 1982 et 1983, doit être imputée en grande partie à un changement de méthode.

Source : Ministère de l'Éducation Nationale - DEP

Données résultant des enquêtes auprès des établissements scolaires - Bilan formation-emploi

L'absence de formation constitue un handicap sévère pour trouver rapidement un emploi. Seuls les diplômés de l'enseignement supérieur continuent à protéger assez efficacement contre le chômage neuf mois après la sortie du système éducatif.

TAUX DE CHOMAGE A L'INSERTION

Le taux de chômage est le rapport du nombre de chômeurs à l'effectif des "actifs" i.e des actifs occupés plus les chômeurs. Ici le taux est calculé à l'insertion "en instantané" neuf mois après la sortie du système éducatif. De plus en plus souvent, ce délai de neuf mois n'est pas suffisant pour l'accès à un premier emploi. Ces taux dépassent donc ceux qui sont habituellement calculés sur l'ensemble de la population jeune.

Ici les apprentis n'ont pas été comptés comme des actifs mais comme des scolaires alors que certaines sources statistiques les comptent comme "actifs". Ceci est cohérent avec la présentation des flux de sortie d'élèves qui comprennent les apprentis sortant des CFA au niveau V.

NIVEAU DE FORMATION - NIVEAU DE DIPLOME

Niveau de formation : c'est la formation reçue, que les jeunes aient obtenu ou non leur diplôme.

Niveau de diplôme : les jeunes ayant échoué au diplôme ne sont pas comptés au niveau correspondant mais à celui de leur diplôme le plus élevé obtenu antérieurement.

En fait, pour certaines filières c'est la réussite au diplôme qui conditionne l'emploi, pour d'autres l'échec n'a guère d'impact. La situation n'est pas la même pour les garçons et pour les filles.

C'est donc par convention que l'on retient plutôt le niveau de la formation ou celui du diplôme. On analyse les deux lorsque les statistiques le permettent.

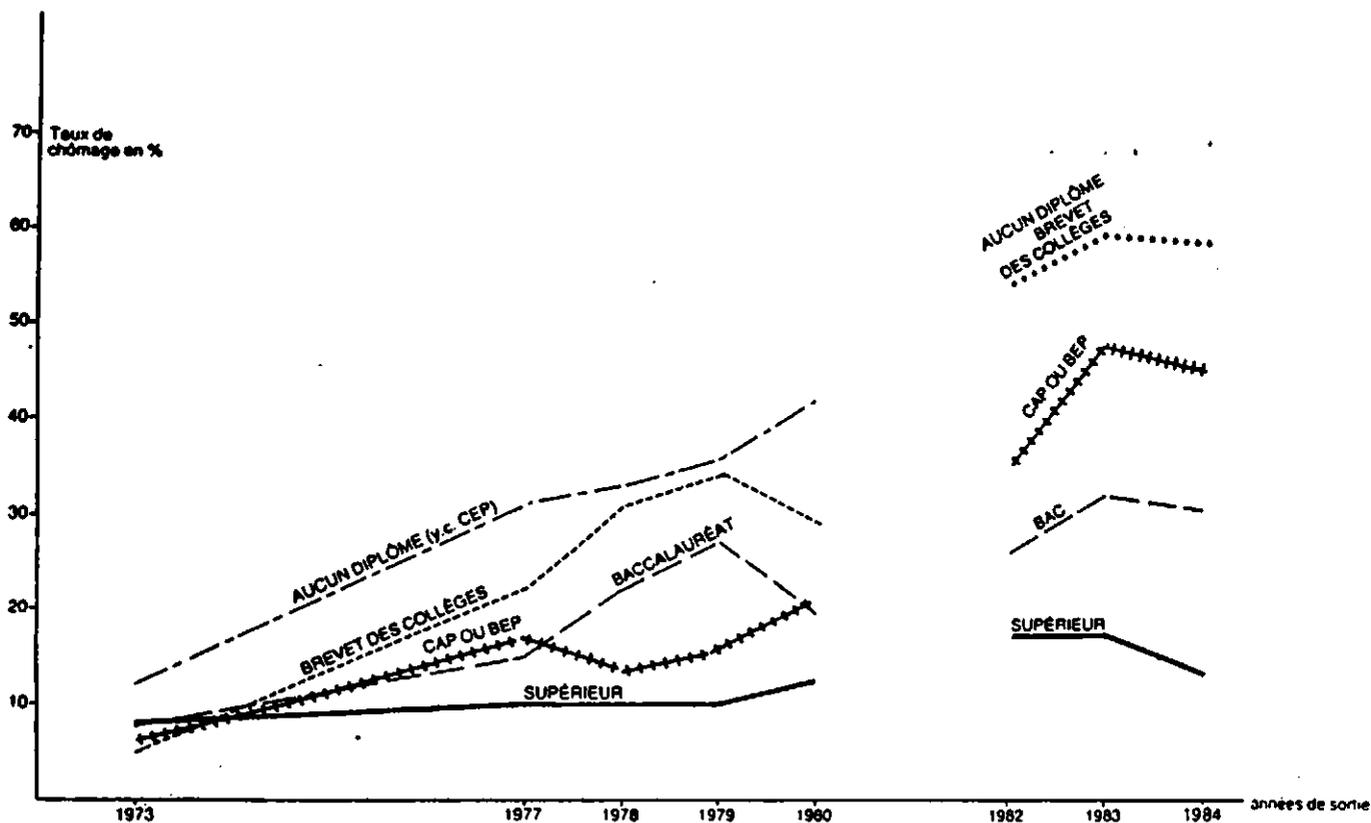
Lorsqu'on observe le système scolaire, on regarde plutôt les "formations suivies" même si le diplôme n'a pas été obtenu.

Lorsqu'on observe la population active, et les taux de chômage, l'obtention du diplôme est très importante, de plus il constitue un critère plus solide statistiquement, c'est pourquoi on retient plutôt le niveau de diplôme.

NEUF MOIS APRES LA FIN DE SCOLARITE, DES TAUX DE CHOMAGE TRES DIFFERENCIES SELON LE NIVEAU DE DIPLOMES

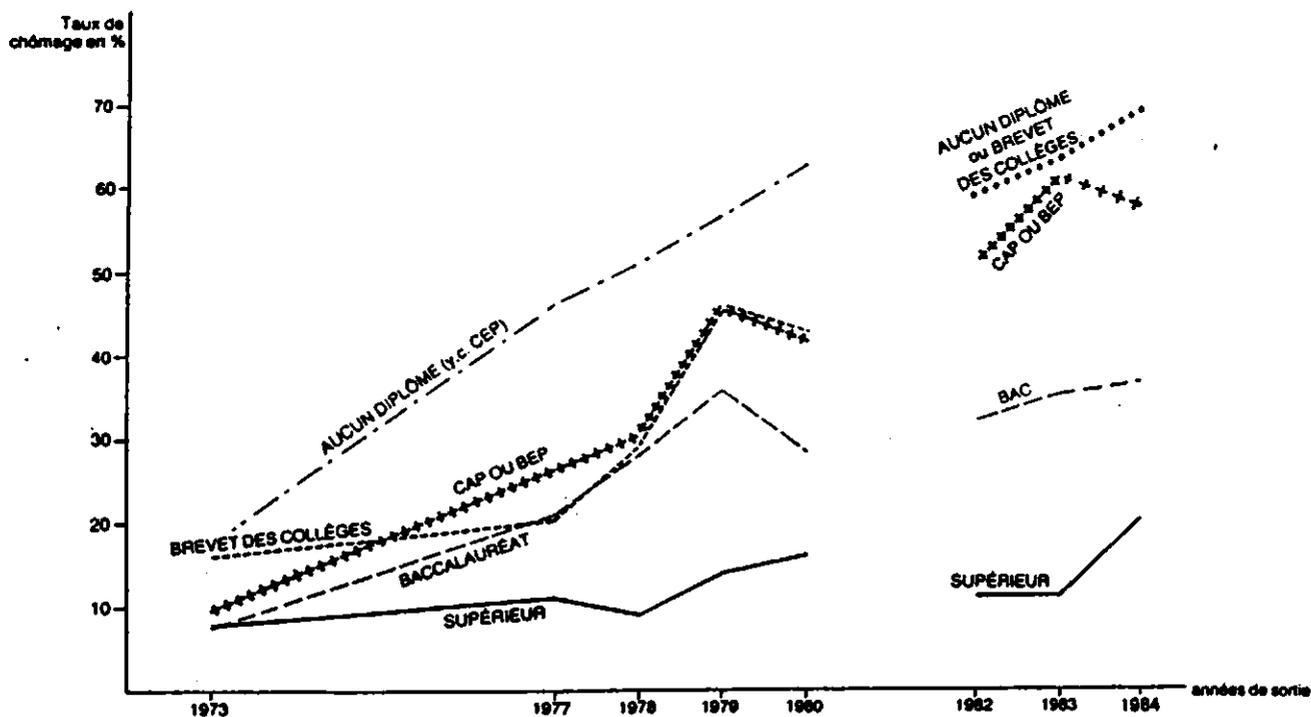
HOMMES

Taux de chômage* par niveau de diplôme des jeunes sortis du système scolaire (apprentissage exclu) de 1973 à 1984



* observé neuf mois après la sortie du système scolaire.

FEMMES



La mesure de l'entrée en emploi neuf mois après la sortie du système éducatif n'est qu'un indicateur relatif. A cette date beaucoup de jeunes sont encore dans des situations d'attente.

LES BILANS FORMATION-EMPLOI

Une grande partie des résultats exposés ici vient du bilan formation emploi. C'est en effet une source d'informations considérables.

Ces bilans s'intéressent aux modalités de passage de l'école à la vie active et aux emplois occupés en début de vie professionnelle selon les formations acquises à l'école. Les recrutements des jeunes sont, de plus, resitués dans le cadre du fonctionnement plus global du marché du travail : chômage, changements d'entreprises, passage par le service national, etc.

Les bilans formation emploi mobilisent de nombreuses sources statistiques (généralement représentatives à l'échelle nationale), les principales étant l'enquête emploi de l'INSEE et les statistiques scolaires. Ils sont élaborés en commun par l'INSEE, le CEREQ et le Ministère de l'Education nationale (DEP).

Publications :

Bilan 1983 : collections de l'INSEE D 110

Bilan 1984 : archives et documents n°207

Présentations dans Economie et Statistiques n°193-194 et dans Formation Emploi n°18.

**NEUF MOIS APRES LA FIN DE LA SCOLARITE,
ENCORE PEU DE JEUNES DANS L'EMPLOI**

Sortis de scolarité ou d'apprentissage en 1984, leur situation en mars 1985 :					
Emploi	Stage	Chômage	Service Nat.	Inactivité	TOTAL
40	10	33	2	5	100

Taux de chômage : 45 %

Source : d'après le bilan formation-emploi 1984

Les enquêtes de suivi (on dit aussi cheminement) montrent que neuf mois après la sortie du système éducatif l'insertion dans l'emploi est loin d'être stabilisée. Le graphique qui suit montre bien que si la situation des titulaires d'un CAP ou d'un BEP n'est guère brillante 9 mois après leur sortie de l'école, elle s'améliore peu à peu par la suite.

L'OBSERVATOIRE DES ENTREES DANS LA VIE ACTIVE

L'observatoire des entrées dans la vie active est un dispositif permanent d'enquêtes concernant l'ensemble des jeunes qui ont achevé leur formation initiale. Il décrit comment ces jeunes s'insèrent dans le monde du travail selon leurs caractéristiques et en particulier selon la formation qu'ils ont suivie. Sa réalisation est placée sous la responsabilité du CEREQ.

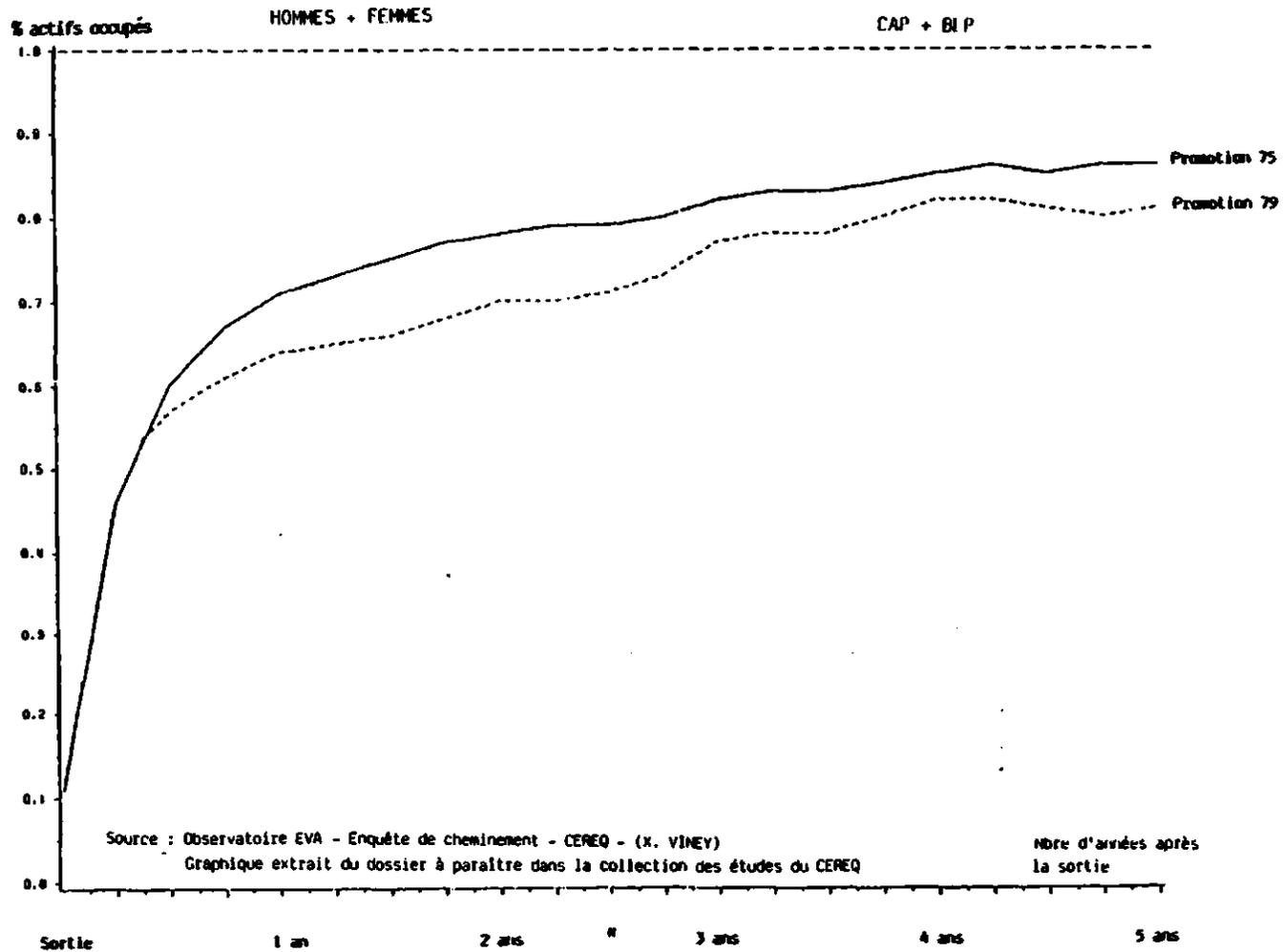
Mis en place en 1975, le dispositif se composait jusqu'en 1984 d'enquêtes "d'insertion", réalisées quelques mois après la sortie de formation, et d'enquêtes de "cheminement" effectuées cinq ans plus tard. Les résultats obtenus par sondage, étaient alors, au mieux, représentatifs à l'échelle régionale (pour les enquêtes d'insertion uniquement).

En 1984, l'Observatoire EVA a été réorganisé notamment pour tenir compte du besoin croissant d'informations à un niveau géographique fin.

Depuis 1986, l'insertion professionnelle des jeunes sortant de l'enseignement secondaire est observée grâce à l'enquête dite "décentralisée" sur l'entrée des jeunes dans la vie active. Elle est gérée conjointement par la DEP et le CEREQ, mais réalisée au niveau régional.

Le CEREQ procède par la suite, sur des échantillons tirés de l'enquête décentralisée, à des enquêtes décrivant le cheminement professionnel des jeunes au cours des trois premières années de vie active.

L'INSERTION PROFESSIONNELLE, UN PROCESSUS LONG POUR DE PLUS EN PLUS DE JEUNES



2. Le niveau des emplois

Les effectifs progressent dans les catégories d'emploi les plus qualifiés, alors que les catégories les moins qualifiées perdent des effectifs. C'est le cas des ouvriers non qualifiés dès le recensement de 1975, et des ouvriers qualifiés après le recensement de 1982. Seuls les employés de commerce et personnels de service échappent encore à ce mouvement.

SOURCES STATISTIQUES

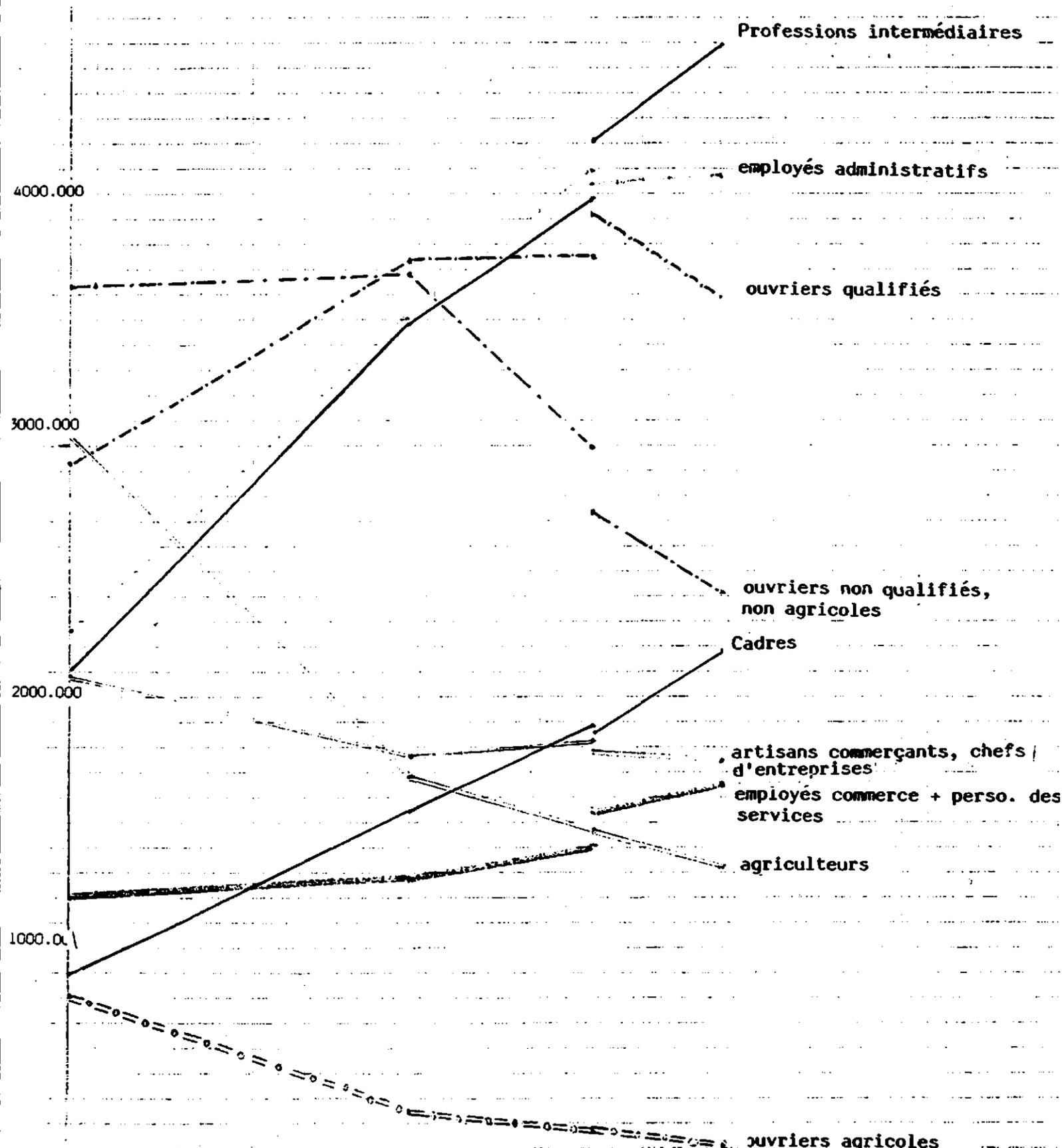
Les chiffres du graphique ci-contre viennent des collections de l'INSEE n°D. 123 : "Population active, emploi et chômage depuis 30 ans".

Les catégories retenues sont des regroupements de la nouvelle nomenclature des catégories socio-professionnelles dite "PCS", l'INSEE ayant reconstitué ces catégories pour les recensements antérieurs à 1982.

Le graphique fait apparaître deux "tronçons" de courbe : l'un est établi à partir des recensements de 1962, 1975 et 1982, l'autre à partir des enquêtes emplois 1982 et 1987. Pour l'année 1982, l'écart entre les deux courbes (recensement et enquête emploi) tient à des différences dans le champ (plus exhaustif au recensement), dans les modalités d'interrogation et dans les méthodes de chiffrage.

POPULATION ACTIVE OCCUPEE : CROISSANCE POUR LES CATEGORIES LES PLUS QUALIFIEES, REGRESSION POUR LES MOINS QUALIFIEES

Effectif



Source : d'après les collections de l'INSEE D.123

Les jeunes entrent relativement plus souvent dans des professions peu qualifiées, malgré les réductions d'effectifs de ces professions.

C'est que les recrutements de jeunes pour les différentes professions ne dépendent pas seulement de leurs gains d'effectifs et de la priorité donnée aux jeunes dans les recrutements.

LA NOTION DE "RECRUTEMENT"

Les recrutements sont ici entendus au sens du "bilan formation-emploi" : ce sont les personnes présentes dans une entreprise ou administration (ici en mars 1985) et qui n'y étaient pas un an auparavant. Ils travaillaient dans une autre entreprise ou ne travaillaient pas (étudiants ou élèves, chômeurs, apprentis, stagiaires, au service national, inactifs).

On ne compte donc pas toutes les embauches. Une personne ayant changé plusieurs fois d'entreprise n'est ici comptée qu'une fois. Une personne recrutée dans l'année mais licenciée et au chômage en mars 1985, n'est pas comptée.

Ce type de mesure vise à évaluer la manière dont la population au travail se renouvelle. Elle diffère des "embauches" telles qu'on les saisit, par exemple, au travers des déclarations de mouvements de main d'oeuvre (DMMO). Ces "embauches" cumulent tous les mouvements successifs au fur et à mesure des changements d'emploi ou des allers et retours du chômage. Ainsi au cours d'une année une personne qui change deux fois d'employeur est comptée comme deux embauches. Il s'agit par cette notion d'analyser l'intensité de l'activité du marché du travail.

DE LA FORMATION AUX PROFESSIONS :
LES PROFESSIONS AUXQUELLES ACCEDENT LES JEUNES NE SONT PAS
NECESSAIREMENT CELLES QUI SONT EN PLUS FORTE CROISSANCE

	Professions en 1985							
	Agriculteurs, commerçants, artisans, chefs d'entreprise	Cadres	Professions intermédiaires	Employés administratifs	Autres employés (de commerce ou des services aux particuliers)	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés	Total
100 jeunes scolaires ou apprentis en 1984	3,8	7,8	22,3	23,6	12,0	10,6	19,9	100
100 actifs occupés en 1986	15,2	9,5	20,2	18,5	7,2	17,1	12,2	100
Taux d'entrée de scolaires ou apprentis	0,36	1,25	1,63	1,85	2,36	0,92	2,24	1,46

Source : d'après le bilan formation-emploi 1984

Certaines professions comme les cadres, sont très "stables" : peu de sorties d'activité, peu de mobilité vers d'autres professions. Pour d'autres comme les ouvriers non qualifiés c'est l'inverse. Cela crée des besoins de renouvellement très différents.

C'est pourquoi les cadres recrutent relativement peu, bien que la catégorie soit en croissance, tandis que les ouvriers non qualifiés recrutent beaucoup malgré leur décroissance. Chez les employés de commerce et les personnels des services aux particuliers, croissance des effectifs et renouvellement se cumulent si bien que le taux d'entrée dépasse celui de toutes les autres catégories.

DEVENIR DE CHAQUE PROFESSION :
MOBILITE, INSTABILITE, DEPARTS, CREENT DES BESOINS DE RENOUVELLEMENT DIFFERENTS

Salariés seulement (apprentis inclus)

LES ORIENTATIONS EN. MARS 1985		Professions en mars 1984						Total
		Cadres	Professions intermédiaires	Employés administratifs	Autres employés (de commerce ou des services aux particuliers)	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés	
Salariés en 84 et 85 "sortis" en 1985 TOTAL		94,1 5,9 100	94,3 5,7 100	93,6 6,4 100	84,8 15,2 100	91,9 8,1 100	87,3 12,7 100	91,7 8,3 100
<u>Salariés</u>	Même profes.	91,5	89,5	88,7	79,6	87,0	77,5	86,2
	Changent de profession	2,6	4,8	4,9	5,2	5,0	9,8	5,5
	TOTAL	94,1	94,3	93,6	84,8	92,0	87,3	91,7
<u>Salariés</u>	Même entrep.	90,0	89,7	90,4	77,7	88,0	82,5	87,2
	Changent d'en- treprise	4,1	4,6	3,2	7,1	4,9	4,8	4,5
	TOTAL	94,1	94,3	93,6	84,8	91,9	87,3	91,7
<u>Sortis</u>	Chômage	1,6	2,3	2,7	7,7	4,6	7,0	4,0
	Inactivité, serv., scolar.	1,4	1,4	2,0	5,2	1,3	3,7	2,2
	Retraite	1,3	1,3	1,3	1,1	1,5	1,5	1,4
	Travail non salarie	1,6	0,7	0,3	1,2	0,7	0,5	0,7
	TOTAL	5,9	5,7	6,3	15,2	8,1	12,7	8,3
Effectif salarié en 1984		1.685.000	4.077.000	3.887.000	1.564.000	3.602.000	2.851.000	17.668.000

Source : Enquête emploi 1985 d'après les tableaux de mobilité - échantillon commun
- collections de l'INSEE D 122

La part des jeunes scolaires et apprentis dans les recrutements diffère d'une profession à l'autre. Les employés de commerce ou des services aux particuliers recrutent beaucoup mais surtout des femmes inactives.

A l'inverse, les employés administratifs recrutent relativement peu mais surtout des jeunes sortant du système éducatif.

Les ouvriers non qualifiés recrutent beaucoup pour compenser une partie de leurs nombreux départs et ce sont souvent des jeunes qui sont concernés.

RECRUTEMENT DANS LES PROFESSIONS : DES DIFFERENCES
QUI JOUENT SUR LES PLACES OFFERTES AUX JEUNES

LES ORIGINES EN MARS 1984		Professions en mars 1985							
		Agriculteurs, commerçants, artisans, chefs d'entreprise	Cadres	Professions intermédiaires	Employés administratifs	Autres employés (de commerce ou des services aux particuliers)	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés	Total
Taux d'entrée par profession		8,8	10,2	10,7	11,2	23,2	10,8	17,5	12,2
structure des entrées	Scolaires et apprentis	4,1	11,9	15,3	16,9	10,7	8,6	13,8	12,2
	Stagiaires	0,5	4,0	3,4	2,6	0,6	2,8	1,6	2,2
	Service national	2,8	3,6	7,1	3,5	1,4	8,6	8,0	5,3
	Inactivité	44,0	8,7	8,4	15,7	24,1	4,9	10,8	15,6
	Chômage < 25 ans	3,5	0,7	5,5	15,0	16,8	9,6	17,4	10,8
	Chômage > 25 ans	10,0	8,9	9,0	11,0	12,5	15,4	14,9	11,9
	Autre entreprise ou étranger	35,2	62,2	51,4	35,6	34,0	50,1	33,6	42,0
TOTAL des entrées dans les entrepri- ses		100 = 281.000	100 = 204.000	100 = 452.000	100 = 435.000	100 = 350.000	100 = 388.000	100 = 449.000	100 = 2559000

Source : Enquêtes emploi-Bilan formation-emploi 1984 - INSEE - CEREQ - DEP (Education nationale)

Le fort recrutement de jeunes comme ouvriers non qualifiés n'est pas le signe d'un "besoin" dans cette catégorie. Il est plutôt significatif de deux phénomènes :

- la précarité de cette main d'oeuvre. Les passages fréquents par le chômage y rendent le marché du travail très actif.

- la catégorie est presque un point de passage obligé avant de devenir ouvrier qualifié : les jeunes occupent un temps un emploi non qualifié et passent rapidement ouvrier qualifié en laissant la place pour un autre recrutement de jeune.

0 0 0

0 0

Cette présentation a mis en évidence une certaine cohérence des évolutions des niveaux de formation et de ceux des emplois. Mais elle montre aussi que cela n'exclut pas la possibilité de désajustements pour les jeunes en début de carrière professionnelle.

Par ailleurs, même si les évolutions des formations et des emplois vont dans le même sens, cela ne garantit pas qu'elles aillent au même rythme. L'une peut précéder l'autre et ainsi créer des tensions à plus ou moins court terme.

OUVRIERS NON QUALIFIES : BEAUCOUP DE JEUNES DEBUTANTS N'Y RESTENT QU'UN TEMPS

Part des ouvriers non qualifiés parmi les jeunes ouvriers débutants

Filière et niveau de formation	1976	1980
CAP industriel diplômés	42	46
BEP industriel diplômés	36	43
CAP industriel échecs au diplôme.....	60	74
BEP industriel échecs au diplôme.....	57	65
Sans formation professionnelle	94	97

Situation en 1980 des jeunes sortis du système éducatif en 1975, et embauchés comme ouvriers non qualifiés en mars 1976

	Situation en mars 1980					
	OS Manœuvres	OP-OQ OHQ	Employés non qualifiés	Employés qualifiés	Autres	Total
FEMMES	55,6	10,5	15,6	18,2	0,1	100
Diplômées CAP ou BEP	51,3	13,0	13,9	21,7	0,1	100
Échecs au CAP ou BEP.....	66,5	4,3	19,6	9,6	-	100
Sans formation professionnelle	78,1	7,0	8,7	6,2	-	100
HOMMES	32,5	52,2	3,3	8,5	3,5	100
Diplômés CAP ou BEP.....	28,1	56,6	3,3	7,6	4,4	100
Échecs au CAP ou BEP.....	40,2	44,5	3,3	10,3	1,7	100
Sans formation professionnelle	63,5	28,3	5,2	3,0	-	100

Source : Observatoire des entrées dans la vie active - CEREQ
Enquêtes d'insertion (1er tableau) et de cheminement (2ème tableau)

Tableaux publiés dans l'article de X. VINEY dans le n°9 de la revue des comités de bassin d'emploi : "formation-emploi, méthodes d'analyse dans un bassin d'emploi". Mai 1987

II - FAUT-IL PARLER D'INCOHERENCE ENTRE SPECIALITES DE FORMATION ET D'EMPLOI ?

Là aussi la réponse est moins simple qu'il n'y parait et elle peut également différer selon qu'on observe le court ou le moyen terme.

C'est ce que montrent les tableaux suivants sur le cas des CAP et BEP.

Dans certaines spécialités l'insertion professionnelle peut être rapide mais instable et dans d'autres longue mais plus stable. On ne peut donc avancer un jugement absolu sur la formation à partir de la seule observation de l'insertion professionnelle quelques mois après la sortie du système éducatif. Une enquête de "cheminement" ou à défaut, l'analyse des statistiques de l'ANPE en est le complément indispensable.

VIS-A-VIS DU CHÔMAGE A "L'INSERTION" OU CINQ ANS APRES, LES
"MEILLEURS SPECIALITES" NE SONT PAS LES MEMES !

Tableau 1
TAUX DE CHÔMAGE À « L'INSERTION »
SELON LES SPECIALITES DE FORMATION (HOMMES)

Spécialité de formation	Taux de chômage
BEP Bois	3.4
<u>CAP Hôtellerie</u>	<u>5.6</u>
CAP BTP	6.7
CAP Bois	7.0
BEP Alimentation	8.3
CAP Alimentation	8.7
BEP Mécanique	9.2
CAP Electronique	9.3
BEP BTP	9.4
BEP Electricité	9.6
BEP Hôtellerie	11.0
CAP Electricité	11.3
CAP Mécanique	12.2
<u>BEP Electronique</u>	<u>14.8</u>
BEP Commerce	16.3
CAP Techniques financières et comptables	20.2
BEP Techniques financières et comptables	21.6
CAP Commerce	21.9

Tableau 2
TAUX DE CHÔMAGE CINQ ANS
APRES LA SORTIE DU SYSTEME EDUCATIF
SELON LES SPECIALITES DE FORMATION

Spécialité de formation	Taux de chômage
BEP BTP	1.5
BEP Mécanique	2.3
BEP Electricité	2.4
<u>BEP Electronique</u>	<u>2.6</u>
CAP Electronique	3.1
CAP BTP	3.8
CAP Mécanique	4.7
CAP Techniques financières et comptables	5.2
BEP Techniques financières et comptables	5.3
CAP Bois	5.3
BEP Alimentation	5.5
BEP Bois	5.7
CAP Electricité	6.5
BEP Commerce	7.2
BEP Hôtellerie	9.5
CAP Commerce	10.2
CAP Alimentation	10.5
<u>CAP Hôtellerie</u>	<u>12.0</u>

Sources : CEREQ

Tableau 1 : enquête d'insertion CAP-BEP 1976. Cette enquête a été reconduite en 1980. En 1986, elle a été remplacée par l'enquête dite "décentralisée" (cf. encadré relatif à l'observatoire des entrées dans la vie active) représentative à des échelles géographiques fines.

Tableau 2 : Enquête de cheminement CAP-BEP 1980, concernant la cohorte interrogée en 1976 par l'enquête d'insertion. L'enquête a été reconduite en 1984 sur la cohorte déjà interrogée en 1980.

Tableaux publiés dans l'article de X. VINEY dans Formation-Emploi n°4 : "L'insertion des jeunes sur le marché du travail : les pièges d'une analyse statistique et quelques réponses fournies par l'étude des cheminements professionnels"

L'exemple des chaudronniers et celui des secrétaires montrent que pour juger de l'utilité d'une spécialité de formation l'observation des métiers auxquels elle est censée préparer ne suffit pas et le diagnostic des entreprises du secteur d'activité correspondant non plus.

En effet la formation débouche bien souvent sur d'autres spécialités que celle qui a été apprise, et chaque profession peut s'exercer dans une assez large gamme de secteurs d'activités.

LA FORMATION NE DEBOUCHE PAS TOUJOURS SUR LA SPECIALITE
PROFESSIONNELLE ETUDIEE

L'exemple des chaudronniers

Mars 1980 En pourcentage

Principaux emplois occupés	Sortants de :			
	CAP Chaudronnier	CAP Métallier	CAP autres spécialités	BEP
Serruriers-métalliers	3,5	48,0	4,5	16,5
Chaudronniers-carrossiers auto	52,0	8,0	33,0	45,5
Soudeurs	6,5	5,5	22,5	8,0
Ouvriers du travail des métaux divers	2,5	2,0	1,5	2,0
Emplois de la mécanique	2,0	4,0	3,5	6,0
Ouvriers du bâtiment	3,0	2,5	2,0	1,0
Manœuvres/manutentionnaires	7,0	10,0	5,5	-
Ouvriers SAI	6,5	6,5	9,0	2,5
Autres ouvriers	11,0	8,5	12,0	8,0
Employés	3,5	3,0	2,5	8,0
Armée	2,5	2,0	4,0	2,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>Effectif</i>	2 492	1 927	1 679	848

L'exemple des secrétaires

Mars 1980 En pourcentage

Principaux emplois occupés	CAP en trois ans		CAP en deux ans et BEP		Ensemble
	Diplômés	Non-diplômés	Diplômés	Non-diplômés	
Ouvriers	4	13	10	20	12
«Employés de bureau»	17	7	16	12	15
Secrétaires, dactylos	55	39	57	46	53
Autres emplois de bureau (2)	13	13	7	6	8
Employés de commerce	5	15	4	3	5
Personnels de service (hospitalier et ménage)	2	8	4	6	4
Autres emplois	4	5	2	7	3
Total	100	100	100	100	100
<i>Effectif</i>	1 998	1 288	9 465	2 921	15 672

LA SPECIALITE PROFESSIONNELLE PEUT S'EXERCER
DANS UNE ASSEZ LARGE GAMME DE SECTEURS D'ACTIVITES

L'exemple des chaudronniers

Mars 1980

En pourcentage

secteur d'activité	Emploi occupé				
	Serruriers Métalliers	Chaudronniers	Soudeurs	Autres emplois	Ensemble
Agriculture, IAA, énergie	—	—	—	6,0	2,5
Biens intermédiaires	65,0	23,0	48,5	26,0	34,0
dont : . Travail des métaux, fonderie	64,0	17,0	44,0	11,5	26,0
. Autres	1,0	6,0	4,5	14,5	8,0
Biens d'équipement	7,0	47,5	32,5	10,0	24,0
dont : . Construction mécanique	4,0	30,0	28,5	5,0	15,5
. Construction navale, aéronautique	—	10,0	—	1,0	3,0
. Autres	3,0	7,5	4,0	4,0	5,5
Biens de consommation courante	1,0	1,0	—	9,0	4,0
BTP, génie civil	22,5	5,5	5,0	15,5	13,0
Commerce	—	0,5	2,0	10,5	4,5
Transports et télécommunications	—	0,5	—	3,0	1,0
Services marchands	3,5	22,0	12,0	10,0	13,0
dont : . Commerce, réparation auto	—	17,5	6,0	5,0	8,5
. Autres	3,5	4,5	6,0	5,0	4,5
Services non marchands	1,0	—	—	10,0	4,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>Effectif</i>	1 170	2 312	686	2 778	6 946

L'exemple des secrétaires

Mars 1980

En pourcentage

secteur d'activité	Emploi occupé :					Ensemble
	Ouvriers	« Employés de bureaux »	Secrétaires Dactylos	Autres emplois de bureau	Autres emplois	
Agriculture, sylviculture, pêche	5,0	3,1	0,8	—	—	1,5
Industries agro-alimentaires	14,2	—	0,3	—	3,2	2,3
Énergie	—	1,1	2,0	—	—	1,2
Biens intermédiaires	6,6	5,7	3,7	8,1	—	4,3
Biens d'équipement	19,1	6,4	4,4	14,5	1,3	7,0
Biens de consommation	33,2	7,1	6,0	10,0	1,0	8,9
Bâtiment, T. P., génie civil	—	2,3	7,3	—	—	4,1
Commerce	9,8	17,7	6,9	11,2	32,5	12,3
Transports, télécommunications	—	2,5	4,9	7,9	3,7	4,2
Services marchands	11,0	22,5	38,9	12,1	42,6	31,7
Location, crédit bail immobilier	—	—	0,7	—	—	0,4
Assurances	—	1,9	4,6	8,3	—	3,3
Organismes financiers	—	2,2	2,6	17,7	—	3,0
Services non-marchands	1,1	27,6	16,8	10,2	15,7	16,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<i>Effectif</i>	1 727	2 219	7 997	1 168	2 561	15 672

III - ELEMENTS DE DIAGNOSTIC LOCAL

Les quelques tableaux suivants sont extraits d'une étude du CREDOC sur la crise de l'emploi dans des bassins d'emploi en restructuration industrielle. Cette étude analyse les difficultés de l'emploi propres à chaque zone et tente d'évaluer l'impact des politiques de formation et d'insertion professionnelle des jeunes. Elle illustre bien comment les jugements des acteurs locaux et l'exploitation des données statistiques, locales et nationales, peuvent se combiner pour aboutir à des diagnostics sur lesquels les acteurs locaux peuvent se fonder pour orienter leurs interventions.

Source

La crise de l'emploi dans des zones en restructuration industrielle. Impact des politiques de formation et d'aide à l'insertion professionnelle des jeunes. Elisabeth PASCAUD et Bernard SIMONIN.

Rapport du CREDOC n° 31 - décembre 1987

Article dans Travail et Emploi n°34 - décembre 1987 : l'emploi des jeunes dans des zones en restructuration industrielle. Le rôle des politiques éducatives et de l'aide à l'insertion professionnelle.

Sans présenter l'ensemble de ces analyses, les tableaux qui suivent en montrent quelques illustrations :

Les zones des Ardennes et de Roanne sont celles qui perdent le plus d'emplois, et pourtant si le chômage est grave dans les Ardennes, en particulier pour les jeunes, à Roanne la situation reste meilleure qu'en moyenne nationale.

Dans les Ardennes, la régression de l'emploi est aggravée par la situation démographique avec une population jeune, en croissance, et une

activité féminine qui est encore en phase de développement. A Roanne, au contraire, il y a peu de jeunes et l'activité féminine est déjà importante depuis fort longtemps.

On voit aussi l'ampleur du problème de l'insertion des jeunes à Saint-Nazaire malgré des pertes d'emplois peu importantes. C'est une zone de croissance démographique, de développement de l'activité féminine... Les grandes entreprises ont cherché à ne pas licencier leurs travailleurs les plus âgés, seules les préretraites ont été utilisées. Il n'y a donc pas place pour les jeunes. Alors qu'à Roanne par exemple des petites entreprises ferment et d'autres se créent, mais ces dernières recrutent des jeunes plutôt que de reprendre les chômeurs plus âgés.

Ces différences sont accentuées par celles de la formation initiale dans chaque bassin d'emploi : retard de formation dans les Ardennes, formation exclusivement tournée vers la préparation aux emplois d'ouvriers qualifiés à Saint-Nazaire, formation très élevée à Lannion.

C'est, entre autre, ce que montrent les tableaux suivants. Plus complètes, les informations qui se trouvent dans le rapport justifient le maintien de certaines spécialités traditionnelles de formation. Malgré des fermetures d'entreprises et des licenciements fréquents dans ces secteurs traditionnels, il reste des entreprises compétitives qui, elles, se développent ou recrutent une main d'oeuvre jeune dont la formation récente leur est nécessaire...

C'est à la lumière de ce faisceau d'observations que l'on peut confirmer certaines intuitions (intérêt de garder des formations en fonderie dans les Ardennes ou pour le textile à Roanne) et en infirmer d'autres (Inutilité de développer les CAP et BEP de vente, malgré l'implantation de nombreuses grandes surfaces).

La présentation de l'ensemble de la méthode utilisée pour cette étude dépassait le cadre de cet exposé qui se voulait simple et rapide. Elle est détaillée dans le document du CREDOC cité en référence. Cet exposé n'en donne qu'un aperçu.

EVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIE PRIVE DE 1975 A 1985

		France	Ardennes	S ^t -Nazaire	Lannion	Roanne
Industrie	Taux	- 18,0	- 35,6	- 16,1	- 6,5	- 34,2
B.G.C.A.	Taux	- 24,9	- 14,0	- 29,3	- 36,4	- 23,1
Transp-commerces-services	Taux	+ 29,2	+ 11,9	+ 22,6	+ 31,8	+ 26,5
Total	Taux Effectifs 1985	- 3,0 12.686.726	- 20,0 56.592	- 3,4 48.827	+ 2,6 11.581	- 19,2 43.040

Source : ASSEDIC - CREDOC

EVOLUTIONS DEMOGRAPHIQUES DANS LES QUATRE ZONES D'EMPLOI

		France	Vallée de la Meuse	St-Nazaire	Lannion	Roanne
Population totale au recensement de 1982		54.335.000	268.739	245.628	91.295	182.612
Période 1975-1982	Evolution de la population totale	+ 3,3	- 2,4	+ 7,1	+ 3,3	- 1,1
	Taux de migration nette	+ 0,5	- 5,9	+ 3,9	+ 3,8	- 2,4
	Taux de solde naturel	+ 2,8	+ 3,5	+ 3,2	- 0,5	+ 1,3
Période 1968-1975	Evolution de la population totale	+ 5,9	+ 0,3	+ 6,7	+ 7,4	+ 1,9
	Taux de migration nette	n.d.	- 5,1	+ 2,4	+ 6,2	- 1,1
	Taux de solde naturel	n.d.	+ 5,4	+ 4,3	+ 1,2	+ 3,0

Source : CREDOC

TAUX D'ACTIVITE DES FEMMES NON SCOLARISEES PAR TRANCHE DE 5 ANS

Ages	France	Zones d'emploi			
		Ardennes	St-Nazaire	Lannion	Roanne
< 20 ans	83,3	75,5	88,4	86,2	88,3
20-24 ans	80,7	74,6	80,7	87,1	86,8
25-29 ans	72,8	61,1	65,5	76,9	78,9
30-34 ans	67,4	57,8	57,5	73,6	72,8
35-39 ans	65,5	54,7	55,9	62,3	74,7
40-44 ans	62,5	52,3	49,5	64,1	73,9
45-49 ans	58,7	47,4	46,2	58,7	73,5
50-54 ans	54,0	45,9	42,8	55,7	69,4
55-59 ans	45,0	37,0	35,2	42,7	58,3
TOTAL - 60 ans	64,8	55,8	55,8	65,1	74,0

Source : Recensement de la population de 1982. Rapport CREDOC

PROPORTION DES ANCIENS ACTIFS/ACTIFS

	France métropolitaine			Vallée de la Meuse			Saint-Nazaire			Lannion			Roanne		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
53-55 ans	5,9	5,3	5,7	8,6	5,9	7,6	4,5	9,0	5,9	18,8	10,4	15,2	2,9	2,1	2,7
56-57 ans	19,4	14,6	17,5	27,4	15,1	23,1	<u>42,6</u>	20,2	31,1	35,8	20,4	29,4	21,2	6,4	14,4
58-59 ans	28,5	24,9	27,1	43,0	33,5	39,5	52,5	28,4	42,9	<u>66,7</u>	31,5	50,6	24,5	10,4	18,7
TOTAL	15,1	12,8	14,2	21,5	14,8	19,1	24,9	17,5	22,3	35,6	19,0	28,5	13,3	5,3	9,8

Source : Recensement de 1982. Rapport CREDOC

EVOLUTION DU CHOMAGE DE MARS 1983 A MARS 1987

	France		Département des Ardennes		Zones d'emploi				Agence locale de Roanne		
	Effectif	Taux (1)	Effectif	Taux (1)	Saint-Nazaire		Lannion		Effectif	Taux (1)	
					Effectif	Taux (1)	Effectif	Taux (1)			
chômage en mars	1983	2.017.092	8,6	13.335	11,0	12.400	12,8	4.133 (2)	11,4	4.842	8,6
	1987	2.679.107	11,4	16.918	14,0	16.100	16,7	4.287	11,9	7.984	10,8
taux de croissance	+ 32,8		+ 26,9		+ 29,8		+ 3,7 (2)		+ 62,8		

1 - Les taux sont calculés par rapport à la population active au recensement de 1982.
2 - A Lannion, c'est l'année 1984 et non 1983 qui sert de référence.

Source : A.N.P.E. et Agences locales de l'emploi.

En 1983 pour Saint-Nazaire : tableau de bord socio-économique
Système local d'Information - I.N.S.E.E.

Rapport CREDOC

REPARTITION DES DEMANDEURS D'EMPLOI PAR AGE

	France		Département des Ardennes		Zone d'emploi				Agence locale de Roanne	
	1983	1987	1983	1987	Saint-Nazaire		Lannion		1983	1987
					1983	1987	1984	1987		
Moins de 25 ans	39,5	30,4	46,1	37,9	43,5	33,3	39,6	24,9	36,0	28,2
25 à 49 ans	43,3	54,3	38,1	49,5	n.d.	55,1	41,2	56,5	38,7	50,8
50 ans et plus	17,2	15,2	15,8	12,6	n.d.	11,6	20,6	18,6	25,3	21,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANPE et Agences locales de l'emploi

En 1984 pour Saint Nazaire : I.N.S.E.E. Les chiffres 25-49 ans et 50 ans et plus ne sont pas déterminés.

Rapport CREDOC

JEUNES SORTIS DE CLASSES TERMINALES PUBLIQUES PREPARANT AU CAP OU AU BEP EN JUIN 1985
Situation en février 1986 : répartition en % entre emploi, stages et chômage
(Service national et inactivité exclus)

		ZONES D'EMPLOI														
		FRANCE			Ardennes			Saint-Nazaire			Lannion			Roanne		
		Emploi	Stage	Chômag.	Emploi	Stage	Chômag.	Emploi	Stage	Chômag.	Emploi	Stage	Chômag.	Emploi	Stage	Chômag.
FORMATION	Secondaires	33	26	41	30	29	41	28	22	50	21	52	27	43	22	35
	Tertiaires	28	27	45	23	29	48	20	16	64	17	30	53	18	39	43
	TOTAL	31	26	43	27	29	44	25	19	56	20	44	36	37	26	37

Source : enquête décentralisée Education nationale - CEREQ - Rapport CREDOC

POPULATION TOTALE DE 15 ANS OU PLUS REPARTIE PAR NIVEAU DE DIPLOME
ENSEMBLE ET TRANCHE D'AGE 25 - 34 ANS

Niveau de diplôme	France métropolitaine		Ardennes		Saint-Nazaire		Lannion		Roanne	
	Total	25-34 ans	Total	25-34 ans	Total	25-34 ans	Total	25-34 ans	Total	25-34 ans
VI	68,6	47,0	75,1	56,4	67,2	44,0	70,3	39,9	73,1	50,5
V	14,5	25,0	13,9	23,9	19,9	34,2	13,8	28,2	15,2	28,3
IV	9,2	12,9	6,5	9,5	7,8	12,3	6,8	14,8	7,0	11,2
III, II, I	7,7	15,1	4,5	10,2	5,1	9,5	9,1	17,1	4,7	10,0
TOTAL	43.058 milliers	8.564 milliers	206.700 = 100	41.460 = 100	188.372 = 100	37.108 = 100	73.340 = 100	12.348 = 100	144.164 = 100	25.732 = 100

La colonne "Total" mêle des générations formées à des époques où la scolarisation était beaucoup moins développée qu'aujourd'hui. C'est ce qu'on observe en la comparant à la colonne "25-34 ans", représentant des générations ayant achevé leur formation en 1955 - 1975. Les données du recensement ne permettent pas une photographie plus récente de la structure des formations par niveau.

Source : Recensement de la population de 1982 - Sondage 1/4 - Zones d'emploi - Rapport CREDOC

NIVEAU DE DIPLOME DES ACTIFS PAR CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

	France	Vallée de la Meuse	S ^t -Nazaire	Lannion	Roanne
% d'agriculteurs ayant au moins le B.E.P.C.	22,4	23,4	19,2	18,5	17,6
% d'artisans, commerçants ayant au moins le B.E.P.C.	46,9	43,8	49,8	54,6	47,6
% de cadres et P.S.I. ayant un diplôme de niveau II	45,7	37,8	39,9	54,0	40,8
% de professions intermédiaires ayant un diplôme de niveau IV ou +	52,9	50,8	49,9	63,3	50,4
% d'employés ayant au moins le B.E.P.C.	53,7	52,5	56,0	59,0	53,9
% d'ouvriers ayant au moins le B.E.P.C.	31,7	28,2	47,8	42,4	29,2

Source : Recensement de la population de 1982 - Rapport CREDOC

Reproduction autorisée à la condition expresse
de mentionner la source



Centre d'Etudes
et de Recherches
sur les Qualifications

9, RUE SEXTIUS MICHEL, 75732 PARIS CEDEX 15 - TEL. 575.62.63